Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-200096469-20260306-20260603_08-DE

Saint-Gérand
Croixanvec

COMMUNE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le six mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude-Albert LE BRIS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 02/03/2026
Présents : Claude-Albert LE BRIS, Valérie BERA, Stéphane PLUNIAN, Catherine LE SOURNE, Joël JUIN, Michel ALLANIC, Aymeric BRASSEUR, Stéphane CLÉRICI, Édith DAVENET, Viviane FADEL, Yannick GUILLAUME, Hervé GUILLEMOT, Guy LE CORNEC, Stéphane LE FUR, Antoine LE QUERE
Hervé LE TEXIER et Magalie GAUTIER arrivés à 18 h 48
Yasmina BOMIN arrivée à 18 h 54
Sophie GAUTIER arrivée à 20 h 11
Absentes ayant donné pouvoir : Valérie SABLÉ à Viviane FADEL - Sophie GAUTIER à Magalie GAUTIER
Absente excusée : Marina KOPILOVA
A été élu secrétaire : Viviane FADEL

VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2026

Monsieur le Maire présente l'état 1249 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.
En conséquence, Monsieur le Maire propose de fixer les taux comme suit :

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après délibération,

DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
- Taxe habitation : 8.82 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 29.00 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 30.00 %

CHARGE Monsieur le Maire
- De notifier cette décision aux services préfectoraux
- De transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 20
Votes : pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
C-A LE BRIS

MAIRIE DE St-GERAND-CROIXANVEC (MORBIHAN)